

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le règlement intérieur a pour objectif de poser les règles de bon fonctionnement du projet éducatif de Babylone.

1- Conditions d'admission :

Babylone est une crèche - maternelle accueillant les enfants de 3 mois à 5 ans.

La demande d'inscription sera déposée auprès de la direction, le dossier à constituer comprend les documents suivants :

- 7 photos d'identité de l'enfant
- Photo d'identité des personnes habilitées à récupérer l'enfant (y compris les parents)
- Extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille. Jugement du tribunal désignant la personne ayant la garde de l'enfant (en cas de couple divorcé).
- Certificat médical attestant que l'enfant est « apte à fréquenter la crèche » et qu'il est "à jour dans ses vaccinations"
- Formulaire d'inscription et Règlement financier dûment complétés et signés

Toutes les informations transmises seront strictement tenues confidentielles.

2- Vie Scolaire :

Horaires d'ouverture :

Babylone est ouverte du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi.

Les horaires d'accueil des enfants sont :

Nursérie et Jeunes Marcheurs :

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi : de 8h30 à 11h45

Maison des Enfants :

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mercredi : de 8h15 à 12h00

Horaires d'ouverture et de fermeture des portes :

- Matin : ouverture à 8h15 et fermeture à 9h00 – ouverture à 11h30 et fermeture à 12h00
- Après-midi : ouverture à 14h00 et fermeture à 14h30 – ouverture à 16h30 et fermeture à 17h00

En dehors des horaires d'ouverture, il faudra sonner et passer par le secrétariat qui se chargera d'accompagner l'enfant dans sa classe.

Nous vous sensibilisons sur le fait qu'il est primordial que votre enfant arrive en classe pendant les horaires d'accueil dédiés, au-delà, cela perturbe le rythme de la classe.

Par mesure de sécurité, dans le cas où vous envoyez une personne récupérer votre enfant avant l'heure de sortie, il faut en aviser son éducatrice ou l'administration au préalable afin de lui permettre, avec votre autorisation, de le récupérer avant l'heure.

Permanences : dans le cas où les mesures sanitaires s'allègent

Réservées uniquement aux Jeunes Marcheurs et à La Maison des Enfants.

Des permanences de 07h45 à 8h15, de 12h00 à 12h30 et de 17h00 à 18h00 sont proposées, sous réserve d'inscription, au forfait mensuel de 300 dhs /mois. En cas de permanence occasionnelle, 60dhs seront facturés à chaque permanence.

Au-delà de la permanence de 18h00, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de l'établissement.

Accueil des enfants :

Les parents accompagnent et récupèrent leur enfant dans les zones d'accueil dédiées auprès des éducatrices référentes.

Seules les personnes autorisées à accompagner les enfants pourront entrer au sein de l'établissement, sur présentation du badge d'entrée, remis à la rentrée scolaire. Prière de noter que le port du badge est obligatoire pour tout adulte dans l'enceinte de Babylone.

Babylone décline toute responsabilité en cas d'incident survenu en dehors des temps de prise en charge par l'équipe : dès que les parents ont récupéré leur enfant, celui-ci se trouve placé sous leur responsabilité.

Santé des enfants et hygiène :

Les enfants accueillis à Babylone doivent être en bon état de santé, nous vous prions de garder votre enfant à la maison en cas de fièvre, nausée ou tout autre état de fébrilité pour le respect de la collectivité.

Toute absence devra être signalée par téléphone à la direction en particulier pour cause de maladie contagieuse.

En cas d'absence supérieure à 3 jours, un certificat médical attestant de la guérison de l'enfant et de sa non contagion vous sera demandé avant la reprise des classes.

Nous vous prions de veiller à ce que les ongles de votre enfant soient coupés courts afin d'éviter tout risque de griffure.

En cas de poux ou lentes, nous vous prions de bien vouloir le signaler à l'éducatrice en charge de votre enfant afin de sensibiliser les autres parents à la présence de poux et éviter la propagation à l'ensemble de la classe. Nous vous prions de traiter votre enfant dès la découverte des poux.

Alimentation :

Des goûters collectifs sont mis en place en classe, le planning vous sera communiqué par l'éducatrice.

Pour la Nurserie :

- Les collations sont fournies par les parents. L'introduction des nouveaux aliments devra se faire dans un premier temps à la maison. Les mères allaitantes pourront venir allaiter leur enfant à leur convenance et préciseront les horaires de passage à l'éducatrice.
- Un service de garde-repas est proposé pour les enfants inscrits pour la journée complète. Le repas sera fourni par les parents dans une boîte hermétique étiquetée au nom de l'enfant mentionnant s'il s'agit d'un repas froid ou d'un repas chaud à réchauffer au micro-ondes par l'éducatrice.

Pour les autres enfants inscrits à la journée complète avec repas, un service de cantine est proposé.

L'inscription se fait par trimestre et est à régler en même temps que les frais de scolarité. La garde repas n'est pas proposée.

Matériel ou objets interdits dans l'enceinte de Babylone :

Il est strictement interdit d'apporter tout objet pouvant être dangereux ou susceptible de porter atteinte à la santé et à la sécurité des enfants :

- Objets tranchants ou dangereux (couteaux, allumettes, parapluie, billes, ...)
- Friandises (chewing gum, bonbons, sucettes, ...)
- Objets de valeur (bijoux, argent, pièces de monnaie, ...)
- Médicaments : aucun médicament ne pourra être administré au sein de Babylone hormis dans le cadre d'un PAI.

Tenue vestimentaire :

Nous vous prions de bien vouloir étiqueter les affaires de votre enfant avec son nom et prénom afin d'éviter tout risque de confusion.

Il est fortement conseillé de vêtir les enfants de tenues confortables leur permettant d'être à l'aise dans leur mouvement et leur facilitant l'acquisition de l'autonomie. Merci de noter que les déguisements ne sont pas acceptés.

Anniversaires :

Les enfants peuvent si vous le souhaitez célébrer leur anniversaire en classe, les parents ramènent un gâteau pour le goûter collectif du jour (idéalement fait maison sans oublier les bougies), des jus de fruits frais + gobelets + assiettes cartonnées + serviettes en papier.

Attention : pas de sucreries (bonbons, sachets surprises...), pas de chapeaux à élastique, les parents qui le souhaitent peuvent ramener une nappe/décorations/ballons.

Les parents ne sont pas autorisés à y assister, des photos de l'anniversaire leur seront envoyées.

Le présent règlement intérieur prend effet à compter de la date de rentrée de l'enfant à Babylone